

COMPTES ANNUELS

en euros

SASU 3AL26

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan au 31/12/2024

33 AVENUE DE VERDUN
26000 VALENCE

SIRET : 81280702200031

NAF : 7820Z

*Certifié conforme
de président
dudonc Accusé*

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	39 500	37 859	1 641	2 341
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	127 264	72 409	54 856	65 293
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	36 100		36 100	36 100
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 428		1 428	1 428
ACTIF IMMOBILISÉ	204 292	110 268	94 024	105 161
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	384 406	62 177	322 230	529 981
Autres	13 109		13 109	31 875
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	534 454		534 454	431 861
Charges constatées d'avance	5 093		5 093	4 574
ACTIF CIRCULANT	937 063	62 177	874 886	998 292
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 141 355	172 444	968 910	1 103 453

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 90 000	90 000	90 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale	9 150	9 000
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	102 140	100 000
Report à nouveau	171 709	171 709
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	29 345	2 261
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	402 345	372 970
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit	120 738	157 297
- Financières diverses	83 406	99 322
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	44 913	34 573
- Fiscales et sociales	317 510	433 998
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 293
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	566 566	730 483
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	968 910	1 103 453

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens				
- De services	2 365 335		2 365 335	3 166 049
Chiffre d'affaires net	2 365 335		2 365 335	3 166 049
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			6 500	15 333
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			42 434	17 542
Autres produits			18	23
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 414 287	3 198 946
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				-48
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			175 795	187 282
Impôts, taxes et versements assimilés			59 675	98 681
Salaires et traitements			1 644 634	2 200 808
Charges sociales			402 986	556 837
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations			19 609	18 530
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				62 177
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			74 723	76 583
CHARGES D'EXPLOITATION			2 377 423	3 200 850
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			36 864	-1 904
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			7 138	6 342
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			7 138	6 342
RÉSULTAT FINANCIER			-7 138	-6 342
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			29 726	-8 246

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 139	10 161
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 139	10 161
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	900	3 324
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 528	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 428	3 324
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 712	6 836
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	2 093	-3 671
TOTAL DES PRODUITS	2 418 426	3 209 107
TOTAL DES CHARGES	2 389 081	3 206 846
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	29 345	2 261

Annexe

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 968 910 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 29 345 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3 AL26
Société par actions simplifiée
au capital de 90 000 euros
Siège social : 33 AVENUE DE VERDUN
26000 VALENCE
812 807 022 RCS ROMANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 19 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 29 345,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	29 345,00 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit environ 1,777 euro par action	16 000,00 euros
Le solde	13 345,00 euros

En totalité au compte « **autres réserves** »

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 16 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Décembre 2021 :

40 000 euros, soit 4,444 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000 euros

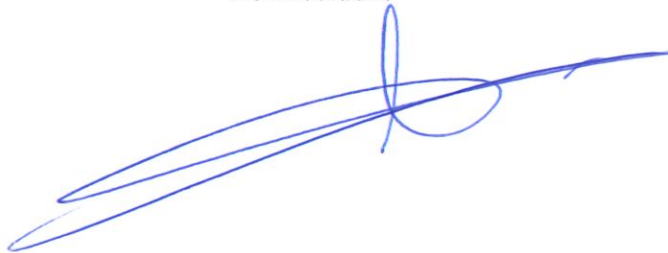
Exercice clos le 31 Décembre 2022 :

60 000 euros, soit 6,666 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2023 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 juin 2025

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président'.